



Edité le : 12/02/2024

Rapport d'analyse Page 1 / 2

BIEVRE ISERE COMMUNAUTE

ZAC GRENOBLE AIR PARC  
1 AV. ROLAND GARROS  
38590 ST ETIENNE DE ST GEOIRS

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.  
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.  
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.  
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

<b>Identification dossier :</b>	LSE24-17682	<b>Analyse demandée par :</b>	ARS Rhône Alpes - DT de l'ISERE
<b>Identification échantillon :</b>	<b>LSE2402-11407-2</b>		
<b>Nature:</b>	Eau de distribution		
<b>Point de Surveillance :</b>	SECTEUR MAIRIE	<b>Code PSV :</b>	0000001852
<b>Localisation exacte :</b>	MAIRIE ROBINET TOILETTES		
<b>Dept et commune :</b>	<b>38 SAINT-JEAN-DE-BOURNAY</b>		
<b>UGE :</b>	0358 - BIEVRE ISERE COMMUNAUTE		
<b>Type d'eau :</b>	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
<b>Type de visite :</b>	AUC	<b>Type Analyse :</b>	AU
<b>Nom de l'exploitant :</b>	BIEVRE ISERE COMMUNAUTE 1, AV ROLAND GARROS GRENOBLE AIR PARC 38590 ST ETIENNE DE ST GEOIRS	<b>Motif du prélèvement :</b>	CS
<b>Nom de l'installation :</b>	CHARBONNIERE	<b>Type :</b>	UDI
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 08/02/2024 à 09h40 Réception au laboratoire le 09/02/2024 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / BROSSARD Maud Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Conditions de prélèvements : INN Flaconnage CARSO-LSEHL	<b>Code :</b>	001334
<b>Traitement :</b>	CHLORE		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 09/02/2024

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Observations sur le terrain</b> Pluviométrie 48 h	38ESAMTC*	0	mm/48h	Observation visuelle				
<b>Mesures sur le terrain</b>								

.../...

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité		Références de qualité	
Couleur de l'eau	38ESAMTC*	0	-	Analyse qualitative						
Température de l'eau	38ESAMTC*	9.7	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0			25	#
Température de l'air extérieur	38ESAMTC*	9.2	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne	-10				
pH sur le terrain	38ESAMTC*	7.5	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0		6.5	9	#
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	38ESAMTC*	520	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	10		200	1100	#
Chlore libre sur le terrain	38ESAMTC*	0.25	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
Chlore total sur le terrain	38ESAMTC*	0.30	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
<b>Analyses physicochimiques</b>										
<i>Analyses physicochimiques de base</i>										
Conductivité électrique brute à 25°C	38ESAMTC*	512	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	50		200	1100	#
<b>Pesticides</b>										
<i>Amides et chloroacétamides</i>										
Metolachlor- ESA (metolachlor ethylsulfonic acid)	38ESAMTC*	0.152	µg/l	HPLC/MS/MS après extr. SPE	Méthode interne M_ET249	0.020				#

**38ESAMTC\*** ANALYSE (ESAMTC) METOLACHLORE-ESA (ARS38-2021)

Eau respectant les références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres mesurés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

**Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.**

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

Delphine LARUE  
Valideur technique

